



PLAINTÉ N° : 21-21-0015

François Brady c. Martial Yanon (permis n° 49330)

Date de l'audience :	25 août 2022
Lieu :	À distance via la plateforme TEAMS
Heure :	9 h 30
Procureure pour le plaignant :	M ^e Anne-Marie Jutras
Procureur pour l'intimé :	M ^e Jessy Héroux
Étape :	Audience en vertu de 149.1 du <i>Code des professions</i>
Nature de la plainte :	Chef 1 : A été déclaré coupable d'une infraction criminelle ayant un lien avec l'exercice de la profession
Le Conseil de discipline :	M ^e Nathalie Lelièvre, présidente Mme Julie Duchesneau, inf. aux., membre Mme Lise Boucher, inf. aux., membre